



## **FOIRE AUX QUESTIONS :**

**« Comment peut-on dire que ‘grâce à JESUS, la mort n’est plus’ ? »**

*4<sup>ème</sup> partie de la réponse*

### **3. Le jugement particulier.**

JESUS disait au bon larron qu’il serait AUJOURD’HUI même avec lui en paradis ; cet aujourd’hui est à prendre en un sens analogique. Il n’empêche que ce larron qui demandait au Christ de se souvenir de lui lorsqu’il reviendrait, put entrer dans le Royaume des Cieux aussi vite que possible : dès que les bourreaux l’eurent achevé, vu la promesse du Crucifié et sa propre expiation en croix. Une chose est certaine : le sort d’un homme ne se décide pas seulement à la fin des temps, il se fixe à l’heure de sa mort. « Le monde est d’ores et déjà jugé. » Jn 3,18. C’est JESUS qui est le jugement du monde ; mais si le monde qui le hait, le monde incrédule a été jugé, condamné, une heure particulière sonne où chaque être humain comparait devant Dieu. C’est l’heure du trépas ; alors que le jugement dernier souligne l’aspect collectif de la rédemption, le jugement particulier en relève le caractère personnel. Chaque personne doit répondre à l’appel singulier du Seigneur, aux exigences de son amour.

Cette réponse implique la charité fraternelle ; mais il faudra que tout homme en rende un compte personnel à son Dieu. A l’instant même de son décès, l’homme verra que tout est joué ; il examinera et jugera lui-même, en son âme et conscience, en présence de son juge et sous sa lumière, les faits et gestes de sa vie. La mort constitue une fin et un commencement ; un commencement par l’accès à l’autre vie, ou à l’autre mort, la seule qui mérite véritablement son nom. Aucune mort n’est profane, puisqu’elle est la rançon du péché, de la désobéissance originelle en premier lieu. La mort du nouvel Adam a vaincu l’ultime ennemie du genre humain. Qui meurt en grâce avec son Maître quitte le temps de la probation ; il est fixé : son cœur, son amour se reposent pour toujours en Dieu. Son visage est soustrait à la mobilité : le voilà « tel qu’en lui-même enfin l’éternité le change. »

Sa mort physique a consommé la mort sacramentelle, laquelle s’accomplit par son ensevelissement en l’eau du baptême, par où se marque la ressemblance au Christ mort. Cette mort débouche dans la résurrection (Rm 6,4-9). Le pèlerin est arrivé au terme de son voyage, une nouvelle vie s’ouvre : celle qu’il a choisie, aboutissement de sa vie terrestre. Son destin se boucle, cette fin, l’épître aux Hébreux la lie même à la Rédemption accomplie une fois pour toutes. (Hb 9,25)

Dès que l’âme est séparée de son corps, elle entend la sentence de Dieu. La rétribution est accordée aussitôt. La mort inaugure instantanément la condition éternelle des hommes ; avant la plénitude du bonheur qui suppose la résurrection corporelle, il y a la béatitude des âmes qui est réelle et supérieure à toutes les joies de la terre.

Deux traits caractérisent le jugement particulier : il est à la fois irrévocable et instantané ; une sentence définitive, une exécution immédiate qui sera le ciel (peut-être précédé par le purgatoire temporel) ou l’enfer. Comment s’explique cette fixité de l’humaine destinée au

moment où l'âme se détache de son enveloppe corporelle ? Par le fait même de cette séparation. Une âme séparée ne pense plus et ne sent plus de façon fragmentaire et instable au gré de sa condition charnelle ; la chair qui est mobile et fragile n'intervient plus dans le choix de l'esprit pur. Ses options seront décisives par rapport au but suprême de sa vie. L'immutabilité de son sort s'enracine en son vouloir final bien plutôt qu'en Dieu ; l'âme reste immobilisée dans la disposition où la trouve le coup de la mort. Mais comment l'humaine fragilité peut-elle s'inscrire dans l'éternité ?  
(à suivre)

*D'après Maurice et Louis Becqué, Rédemptoristes  
Notes libres prises dans la Collection Je sais, je crois, N°28*